

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- VU les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L 613-1 et D612-33 à D612-36-4
- VU le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016, modifié, relatif au diplôme national de master ;
- VU l'arrêté du 22 janvier 2014, modifié, fixant le cadre national des formations conduisant des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- VU l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master ;
- VU la charte des examens approuvée par délibération de la CFVU du 12 juin 2023 ;
- VU la proposition du Directeur de l'UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines ;

DECIDE

Article 1 :

Le jury du **semestre 7 du master mention Langues et Sociétés parcours Traduction et Communication Multilingue**, au titre de l'année universitaire 2024/2025, est constitué comme suit :

Président du jury :

- **Mme Alice RAY**

Maîtresse de Conférences

Vice-Président du jury :

- M. Gilles CLOISEAU

Maître de Conférences

Membres du jury :

- Mme Aline HENNINGER

Maîtresse de Conférences

- M. Joseph CIAUDO

Maître de Conférences

Article 2 :

En cas de force majeure entraînant l'absence du Président de jury, le membre désigné en qualité de vice-président assure la présidence du jury.

Fait à Orléans, le 15 novembre 2024


Eric BLOND

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- VU les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L 613-1 et D612-33 à D612-36-4
- VU le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016, modifié, relatif au diplôme national de master ;
- VU l'arrêté du 22 janvier 2014, modifié, fixant le cadre national des formations conduisant des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- VU l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master ;
- VU la charte des examens approuvée par délibération de la CFVU du 12 juin 2023 ;
- VU la proposition du Directeur de l'UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines ;

DECIDE

Article 1 :

Le jury du **semestre 8 du master mention Langues et Sociétés parcours Traduction et Communication Multilingue**, au titre de l'année universitaire 2024/2025, est constitué comme suit :

Président du jury :

- **Mme Alice RAY** **Maîtresse de Conférences**

Vice-Président du jury :

- **M. Thierry ROBIN** **Professeur des Universités**

Membres du jury :

- **Mme Sylvie FOURNIE-CHABOCHE** **Maîtresse de Conférences**

- **Mme Mayumi SHIMOSAKAI** **Maîtresse de Conférences**

- **M. Gilles CLOISEAU** **Maître de Conférences**

Article 2 :

En cas de force majeure entraînant l'absence du Président de jury, le membre désigné en qualité de vice-président assure la présidence du jury.

Fait à Orléans, le 15 novembre 2024


Eric BLOND

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- VU les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L 613-1 et D612-33 à D612-36-4
- VU le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016, modifié, relatif au diplôme national de master ;
- VU l'arrêté du 22 janvier 2014, modifié, fixant le cadre national des formations conduisant des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- VU l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master ;
- VU la charte des examens approuvée par délibération de la CFVU du 12 juin 2023 ;
- VU la proposition du Directeur de l'UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines ;

DECIDE

Article 1 :

Le jury d'année et du diplôme de Maîtrise **du master mention Langues et Sociétés parcours Traduction et Communication Multilingue**, au titre de l'année universitaire 2024/2025, est constitué comme suit :

Président du jury :

- **Mme Alice RAY** **Maîtresse de Conférences**

Vice-Président du jury :

- **M. Thierry ROBIN** **Professeur des Universités**

Membres du jury :

- **Mme Sylvie FOURNIE-CHABOCHE** **Maîtresse de Conférences**

- **M. Marcos EYMAR** **Maître de Conférences**

- **M. Joseph CIAUDO** **Maître de Conférences**

- **M. John WINSWORTH** **Maître de Conférences**

- **Mme Mayumi SHIMOSAKAI** **Maîtresse de Conférences**

Article 2 :

En cas de force majeure entraînant l'absence du Président de jury, le membre désigné en qualité de vice-président assure la présidence du jury.

Fait à Orléans, le 15 novembre 2024


Eric BLOND

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- VU les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L 613-1 et D612-33 à D612-36-4
- VU le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016, modifié, relatif au diplôme national de master ;
- VU l'arrêté du 22 janvier 2014, modifié, fixant le cadre national des formations conduisant des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- VU l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master ;
- VU la charte des examens approuvée par délibération de la CFVU du 12 juin 2023 ;
- VU la proposition du Directeur de l'UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines ;

DECIDE

Article 1 :

Le jury du **semestre 9 du master mention Langues et Sociétés parcours Traduction et Communication Multilingue**, au titre de l'année universitaire 2024/2025, est constitué comme suit :

Président du jury :

- **Mme Alice RAY**

Maîtresse de Conférences

Vice-Président du jury :

- **M. Thierry ROBIN**

Professeur des Universités

Membres du jury :

- **Mme Aline HENNINGER**

Maîtresse de Conférences

- **M. Gilles CLOISEAU**

Maître de Conférences

- **M. Marcos EYMAR**

Maître de Conférences

Article 2 :

En cas de force majeure entraînant l'absence du Président de jury, le membre désigné en qualité de vice-président assure la présidence du jury.

Fait à Orléans, le 15 novembre 2024


Eric BLOND

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- VU les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L 613-1 et D612-33 à D612-36-4
- VU le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016, modifié, relatif au diplôme national de master ;
- VU l'arrêté du 22 janvier 2014, modifié, fixant le cadre national des formations conduisant des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- VU l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master ;
- VU la charte des examens approuvée par délibération de la CFVU du 12 juin 2023 ;
- VU la proposition du Directeur de l'UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines ;

DECIDE

Article 1 :

Le jury du **semestre 10 du master mention Langues et Sociétés parcours Traduction et Communication Multilingue**, au titre de l'année universitaire 2024/2025, est constitué comme suit :

Président du jury :

- **Mme Alice RAY**

Maîtresse de Conférences

Vice-Président du jury :

- **M. Thierry ROBIN**

Professeur des Universités

Membres du jury :

- **Mme Sylvie FOURNIE-CHABOCHE** Maîtresse de Conférences

- **Mme Mayumi SHIMOSAKAI** Maîtresse de Conférences

- **M. Gilles CLOISEAU** Maître de Conférences

Article 2 :

En cas de force majeure entraînant l'absence du Président de jury, le membre désigné en qualité de vice-président assure la présidence du jury.

Fait à Orléans, le 15 novembre 2024


Eric BLOND

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- VU les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L 613-1 et D612-33 à D612-36-4
- VU le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016, modifié, relatif au diplôme national de master ;
- VU l'arrêté du 22 janvier 2014, modifié, fixant le cadre national des formations conduisant des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- VU l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master ;
- VU la charte des examens approuvée par délibération de la CFVU du 12 juin 2023 ;
- VU la proposition du Directeur de l'UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines ;

DECIDE

Article 1 :

Le jury du diplôme **du master mention Langues et Sociétés parcours Traduction et Communication Multilingue**, au titre de l'année universitaire 2024/2025, est constitué comme suit :

Président du jury :

- **Mme Alice RAY** **Maîtresse de Conférences**

Vice-Président du jury :

- **M. Thierry ROBIN** **Professeur des Universités**

Membres du jury :

- **Mme Sylvie FOURNIE-CHABOCHE** **Maîtresse de Conférences**
- **M. Marcos EYMAR** **Maître de Conférences**
- **M. Gilles CLOISEAU** **Maître de Conférences**
- **M. John WINSWORTH** **Maître de Conférences**
- **Mme Kerry-Jane WALLART** **Professeure des Universités**

Article 2 :

En cas de force majeure entraînant l'absence du Président de jury, le membre désigné en qualité de vice-président assure la présidence du jury.

Article 3 :

Le conseil de perfectionnement du **master mention Langues et Sociétés**, est constitué comme suit :

- | NOM Prénom | Statut |
|-----------------------------|--|
| - M. Thierry ROBIN | Professeur des universités et Responsable de la Mention L&S -et Parcours MIR (11ème section, anglais) |
| - Mme Alice RAY | Maîtresse de conférences et Responsable de la Mention L&S – Parcours TCM (11ème section) |
| - M. Gilles CLOISEAU | Maître de conférences et Directeur adjoint de l'UFR LLSH (11ème section) |

- Mme Kerry-Jane WALLART Professeure des universités, directrice EA/UR REMELICE 4709, 11ème section)
- M. Jaime CESPEDES Professeur des universités (14ème section)
- Mme Elodie GALLET Maîtresse de conférences, Responsable des masters LEA (11ème section)
- M. Samuel FASQUEL Maître de conférences (14ème section/espagnol) co-directeur du dpt LLCE espagnol
- Mme Karin FISCHER Professeure des Universités (11ème section)
- Mme Sylvie FOURNIE-CHABOCHE Maîtresse de conférences (14ème section)
- Mme Aline HENNINGER Maîtresse de conférences (15ème section, japonais)
- Mme Jimena LARROQUE Maîtresse de conférences (espagnol)
- Mme Mayumi SHIMOSAKAI Maîtresse de conférences (15ème section, japonais)
- M. Shems-Eddine KASMI Maître de conférences (espagnol) co-directeur su dpt LLCE espagnol
- M. Sebastian TÜRK Maître de conférences (12ème section, Allemand)
- M. Joseph CIAUDO Maître de conférences (15ème section, japonais)
- M. John WINSWORTH Maître de conférences (11ème section)
- M. Eric TABUTEAU Professeur des Universités (11ème section)
- Mme Karine RIVIERE DE FRANCO Maîtresse de conférences, (11ème section)
- M. Matthieu LEDORE Traducteur professionnel indépendant
- M. Thomas RODEFF Responsable projets européens SCOP ARTEFACT, Orléans/Tours/CVL
- Mme Amandine PIERRU-CHANTENAY Enseignante EUK, Traductrice et formatrice indépendante
- Mme Inès NEDJAR Chargée de mission Europe et International CRIJ Centre-Val de Loire
- M. Hervé PERREAU Ingénieur d'études, responsable Pôle Développement et Partenariats, DRI UO
- M. Dean McDONALD Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), 11ème section
- Mme Pascale SOLON BIATSS, Conservatrice des Bibliothèques
- Mme Delphine RICHET BIATSS, Gestionnaire de scolarité des Masters en charge du Parcours MIR/LTMI & TCM
- M. Philippe FERRANDEZ BIATSS, Responsable du service des études et de la scolarité
- Mme Sabrina MILLET BIATSS, Gestionnaire de scolarité des Masters MEEF et LEA
- Mme Emma BEDU Représentante étudiant, M1 MIR
- Mme Malicia LAVOLLEE Représentante étudiant, M1 MIR
- Mme Kelly DOMINGUES RIBEIRO Représentante étudiant, M2 LTMI
- Mme Emmy PIRESE Représentante étudiant, M1 TCM
- Mme Doreen CABROL Représentante étudiant, M1 TCM
- Mme Cerise AUVRAY Représentante étudiant, M2 TCM
- M. Louis AUBRUN - Représentant étudiant, M2 TCM

Fait à Orléans, le 15 novembre 2024



Eric BLOND